



Mobilisation des retraités et retraitées

Jeudi 28 septembre 2017

Parce qu'une fois de plus le gouvernement s'attaque à leur pouvoir d'achat, aux services médicaux et sociaux, neuf organisations appellent les retraité-e-s à se mobiliser dans les départements sous des formes diverses le 28 septembre.

Haro sur le pouvoir d'achat des retraités

Au printemps dernier plus de 12.000 retraité-e-s se sont exprimé-e-s dans une enquête lancée par nos organisations. 80 % des personnes retraitées indiquent que leur situation financière s'est dégradée. Malgré cela, le gouvernement annonce une **baisse des pensions de 8 millions de retraité-e-s** en augmentant de 1,7 point leur CSG, sans aucune compensation.

La CSG passera de 6,6 % à 8,3 % soit une augmentation de 25 %. **Ce qui représente une perte de :**

- 204 € par an pour une pension de 1.200 € par mois,
- 306 € par an pour une pension de 1.500 € par mois,
- 408 € par an pour une pension de 2.000 € par mois.

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette augmentation de CSG s'ajoute à une liste déjà longue d'attaques, avec la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions depuis plus de 4 ans. Et maintenant l'annonce de la **réduction de 5 € par mois de l'APL** (Aide Personnalisée au Logement) qui visera notamment les retraités locataires.

L'annonce d'une revalorisation des pensions du régime général et alignés de 0,8 % au 1^{er} octobre ne représente, en aucune manière, une quelconque augmentation car elle **ne fait que compenser l'inflation** des seuls 12 derniers mois. **D'autant que pour les retraites complémentaires aucune augmentation n'est prévue.**

Montrons que nous refusons la baisse des pensions

Dans notre même enquête, 84 % des retraité-e-s considéraient que les politiques menées avaient négligé ou ignoré leur situation. Ces dernières années les actions menées à l'initiative des organisations de retraités ont permis de « limiter la casse » : les personnes non imposées en 2015 n'ont pas payé d'impôt en 2016 et 2017, les seuils de déclenchement de la CSG ont été relevés, l'APA a été légèrement augmentée...

Vers la disparition des emplois aidés

Dans l'enquête menée au printemps dernier, les retraité-e-s sont quasiment unanimes à considérer que les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants, tant à domicile qu'en établissements.

Le gouvernement, non seulement ne prend aucune mesure pour réduire les « restes à charge » mais il s'attaque aux moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales en supprimant les emplois aidés.

Il communique sur la disparition du reste à charge des lunettes, prothèses auditives et dentaires... sans insister sur l'augmentation correspondante des complémentaires santé, sans participation des employeurs pour les retraité-e-s.

Prendre au plus grand nombre pour donner aux riches

Le gouvernement prévoit de prendre beaucoup dans la poche des personnes retraitées et un peu dans toutes les autres, ou presque : l'APL pour les locataires, la suppression de services publics en privant les collectivités locales des recettes de la taxe d'habitation et en supprimant 120.000 emplois de fonctionnaires...

Et il donne beaucoup aux plus riches : baisse de l'ISF, l'impôt sur la fortune, en ne prenant plus en compte les actions et obligations qui représentent 90 % du patrimoine des plus riches ; baisse de l'impôt sur les sociétés à 28 % ; cadeau aux rentiers en plafonnant l'imposition des revenus du capital à 30 %.

Les personnes retraitées n'ont pas besoin d'explications ou de pédagogie : ils ont besoin de justice sociale.

Alors oui les retraité-e-s ont de bonnes raisons de se mobiliser pour éviter de nouvelles dégradations importantes de leur pouvoir d'achat, obtenir une évolution des pensions liée à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Non à la hausse de la CSG à 8,3% !
Revalorisation de nos pensions !

Journée nationale d'action et de mobilisation le 28 septembre



L'INTERSYNDICALE des Retraité.e.s d'Indre-et-Loire (CGT, CFTC, FGR-FP, FO, FSU, Solidaires, LSR, UNSA-Ferroviaire 37) communique :

NON A LA HAUSSE DE LA CSG A 8,3 %, REVALORISATION DE NOS PENSIONS EN FONCTION DES SALAIRES.

La hausse de la CSG de 6,6 % à 8,3 % pour les pensions supérieures à 1 200 € pour un retraité.e. seul.e, 1840€ pour un couple (920€ en moyenne par personne) représente une perte de pouvoir d'achat. Le gouvernement prétend vouloir donner du pouvoir d'achat aux actifs (suppression des cotisations sur la maladie et le chômage) en prenant dans la poche des retraité.e.s « aisé.e.s » (Hausse de la CSG). **Chacun jugera si à ce niveau de revenus ces retraité.e.s sont « aisé.e.s ».**

C'est une supercherie. Augmenter le pouvoir d'achat des actifs en supprimant les cotisations sociales revient en fait à réduire la part socialisée de leurs salaires celle qui finance l'Assurance maladie (0,75%) et l'UNEDIC (2,4%). C'est un leurre qui n'apportera qu'un faible gain sur le salaire net et qui se paiera très cher quand les prestations maladie et chômage diminueront. De plus cela aggrave davantage le déficit de la sécurité sociale.

Il y a d'autres moyens d'augmenter le pouvoir d'achat des actifs : augmenter les salaires. Et c'est possible quand on voit l'augmentation de la part des richesses créées qui va aux actionnaires et aux organismes financiers. Le gouvernement choisit une autre voie en supprimant l'Imposition Sur la Fortune constituée de valeurs financières, en ramenant l'impôt sur les bénéfices à 28%.

C'est injuste. Considérer que l'on vit aisément quand on reçoit une pension supérieure à 1 200€, c'est faire preuve d'un extrême cynisme. Un récent sondage IPSOS révèle que les renoncements aux soins, aux prothèses dentaires, à la protection d'une mutuelle sont en augmentation continue, y compris pour ceux dont les pensions sont comprises entre 1 200 et 2 000 € mensuels. Non, avec 1 200 € on ne vit pas aisément, on s'alimente pour survivre, on n'est pas à l'abri de l'appauvrissement.

Il faut aussi rappeler que les pensions sont bloquées depuis 4 années et que les complémentaires le sont encore pour 3 années. Notre système de retraite repose sur la solidarité entre générations. Les actuels retraité.e.s ont financé les pensions de leurs aînés. Diminuer leurs pensions aujourd'hui, c'est déchirer ce contrat.

Enfin, ce sondage montre bien que l'usage que les retraité.e.s font de leurs moyens profite, pour une large partie à leurs proches : parents pour l'accès très coûteux aux maisons de retraite, enfants en difficulté sur le marché du travail.

C'est dangereux. En fiscalisant notre système de protection sociale au moyen de la CSG, on exonère les employeurs de leurs responsabilités en matière sociale. On rend également le financement de la protection sociale tributaire des politiques gouvernementales. Alors que les cotisations versées aux Caisses de Sécurité Sociale sont sanctuarisées aujourd'hui, rien ne garantit que les sommes collectées par la CSG iront bien vers la santé ou vers les retraites demain. La Protection sociale ne doit pas être volée; ni par l'État, ni par la finance.

Si aujourd'hui, les retraité.e.s manifestent ce n'est donc pas par égoïsme mais bien parce qu'ils refusent la dégradation organisée d'un système qui a pourtant largement fait ses preuves au service de la population.

Manifestation des retraité.e.s tourangeaux

Jeudi 28 Septembre 2017 à 15 heures

Place Jean Jaurès à Tours

A l'appel de : CGT, CFTC, FGR-FP, FO, FSU, Solidaires, LSR, UNSA-Ferroviaire 37.